

## Armée de Terre : armée d'emploi<sup>1</sup>

Général de Division (2S) Michel Klein, chercheur associé

14 février 2007

*« Ainsi, la création d'une armée de volontaires outillée comme il convient, pour nécessaire qu'elle soit et conforme aux tendances de l'évolution, n'en représente pas moins une réforme d'extrême envergure<sup>2</sup> ». Pour assurer, – en permanence et avec efficacité – les missions de défense de la Nation et de ses intérêts vitaux, de sécurité des Français en métropole, dans les DOM/TOM ou encore à l'étranger et enfin de respect de nos engagements internationaux, les armées et plus particulièrement l'armée de Terre se sont professionnalisées, ont réduit très fortement leur format et enfin se sont réorganisées en profondeur.*

Les armées ont articulé leurs organisations et leurs capacités autour des quatre grandes fonctions opérationnelles : la dissuasion, la prévention, la protection et la projection/action. Dans le nouveau contexte international, **la dissuasion** reste un élément fondamental de la stratégie française, mais elle ne peut être le tout d'une politique de défense ; elle reste inefficace pour la résolution de la majorité des crises et face à des mouvements terroristes internationaux n'ayant aucun support territorial. **La prévention des conflits** repose sur le renseignement, sur la présence de forces prépositionnées dans des zones clés en Afrique et sur la coopération avec des pays alliés et amis. Mission essentielle des armées depuis tout temps, **la protection de la France et des Français** permet de répondre à toutes formes de menaces, terrorisme compris sur le territoire national. Enfin, **la fonction projection/action** offre la capacité d'engager des forces en tout lieu pour résoudre des conflits et rétablir la paix et la sécurité.

Dix ans après cette refondation<sup>3</sup>, l'armée de Terre, qui avait subi de plein fouet la suspension de la conscription, est devenue un outil opérationnel

<sup>1</sup> Titre d'un rapport d'un groupe de travail au chef d'état-major de l'armée de terre (juin 2005) ; de nombreuses données de cette note FRS proviennent de ce rapport.

<sup>2</sup> « Vers l'armée de métier », Charles de Gaulle.

<sup>3</sup> Réforme ayant conduit à une diminution de plus de 100 000 hommes du format de l'armée de Terre, au départ de près de 8 000 cadres, à la dissolution de plus de 50 régiments, de 220 organismes et de 10 états-majors, à une réorganisation complète du

particulièrement efficace lors des opérations extérieures et jugé comme une des meilleures armées du monde par les Alliés et les observateurs.

Suite à cette réforme ambitieuse et de très grande ampleur, cette armée de Terre d'emploi est maintenant constituée de 134 500 professionnels<sup>4</sup> dont 10 000 « terriens » assurent des missions dans des organismes interarmées comme dans les transmissions d'infrastructure interarmées (DIRISI) ou le Service d'Infrastructure de la Défense (SID), DRM, Ecole Interarmées des langues, ... Les 8 000 hommes de la Brigade des Sapeurs Pompiers de Paris et les 1 350 hommes des unités de la Sécurité Civile ne sont pas comptabilisés dans les 134 500 ; entités mises à la disposition du ministère de l'Intérieur.

La contribution de l'armée de Terre aux opérations – 124 500 hommes – se décompose comme ceci :

- D'une part, ceux qui sont engagés, avec une relève tous les quatre mois, dans des opérations de maintien de la paix devenues quasi-permanentes, dans le cadre de l'OTAN (Kosovo), de l'ONU (Liban), de l'Union européenne (République Démocratique du Congo), de coalitions *ad hoc* (Afghanistan) ou encore en national (Côte d'Ivoire, Tchad, République Centrafricaine). Plus de 80 % des 16 000 hommes<sup>5</sup> ainsi engagés pour la sécurité dans le monde proviennent de l'armée de Terre. Il faut inclure dans cette rubrique les 3 970 hommes composant les forces prépositionnées dans les DOM/TOM et à l'étranger (Djibouti, Sénégal, Libreville). Le **plan Vigipirate**, dispositif de sécurité français destiné à prévenir les menaces ou à réagir face aux actions terroristes, emploie en permanence 1 000 hommes de l'armée de Terre à son niveau d'alerte le plus bas, 2 500 en période de menace un peu plus forte (par exemple, lors des attentats de Madrid).
- D'autre part, ceux qui sont prêts à être engagés dans le cadre de l'alerte Guépard<sup>6</sup>, ou encore de l'alerte NRF (*Nato Response Force*), des *Battle Group 1 500* de l'UE. Plus de 4 000 hommes sont, durant quatre mois, en alerte (de 12 à 72 h) prêts à intervenir, en tout lieu, en cas d'urgence.

Volume des Forces de l'armée de Terre projetées avec une relève tous les 4 mois	
Afghanistan	1 150 H
Bosnie	450 H
(RDC : mission terminée mi-décembre)	(1 000 H)
RCI	3 800 H
Kosovo	2 100 H
Liban	1 600 H
Tchad	400 H
RCA	300 H
Renforts Forces prépositionnées	2 600 H
VIGIPIRATE	1 000 H
Total	13 400 H

fonctionnement interne. Si toutes les administrations françaises arrivaient à se réformer comme la défense, ... !!

<sup>4</sup> Renforcés de 26 000 civils en charge de missions d'administration et de soutien logistique dans les régiments et états-majors et 15 000 réservistes ; ces 124 500 militaires correspondent, dans le cadre de la LOLF, au BOP « Armée de Terre ».

<sup>5</sup> Le nombre de cadres et soldats projetés a même atteint 25 000 en 2003.

<sup>6</sup> Guépard est un dispositif d'alerte de l'armée de Terre : les unités désignées sont prêtes (hommes et matériels) à partir en opération – cf. une compagnie du 7<sup>e</sup> BCA qui est partie au Liban mi-juillet 2006 pour l'évacuation de ressortissants français et étrangers ; *NRF* et *Battle group* sont des dispositifs similaires d'alerte respectivement au niveau de l'OTAN et de l'UE.

- Enfin ceux qui, se trouvant en période d'entraînement ou de remise en condition, sont toujours disponibles pour être engagés. Qualité inhérente du métier militaire, la disponibilité en tout lieu et en tout temps permet au commandement de disposer de capacités pour faire face à quelques catastrophes naturelles, ou événements inopinés ; professionnels, cadres et soldats sont en mesure à tout instant de constituer une force pour répondre aux besoins nationaux<sup>7</sup> ou départementaux.

Après les cinq premières années de conduite de cette grande transformation comprenant la réorganisation des unités et états-majors et la réalisation de la professionnalisation, **l'armée de Terre s'est consolidée, est devenue une force d'intervention expérimentée et polyvalente et constitue une communauté humaine animée par un sens élevé de l'intérêt général.**

## **1/ Armée de Terre d'emploi : quel constat aujourd'hui ?**

- **Des hommes passionnés et soumis à un rythme d'activités soutenu**

Tout d'abord, ce slogan « armée de Terre d'emploi » est une réalité dans les régiments. En effet, l'armée de Terre assume en permanence 80 % de la participation aux opérations militaires – interventions extérieures et opérations intérieures (VIGIPIRATE, sommet du G8 à Evian, 6 juin 2004, épidémie du Chikungunya, ...). Le rythme est soutenu : la démonstration est probante en prenant comme exemple celui d'une compagnie de combat<sup>8</sup> d'infanterie (140 hommes) qui, durant son cycle d'activités à 16 mois<sup>9</sup>, assure une mission de 4 mois en opération extérieure, une prise d'alerte Guépard de même durée ; les huit mois restants étant consacrés à 15 jours de mission intérieure VIGIPIRATE et un mois de garde et services au profit de son régiment, à l'entraînement (3 mois) et à la remise en condition du matériel et ... aussi à quelques permissions.

Ainsi en comptant le personnel d'alerte, près de 20 000 hommes sont en posture opérationnelle permanente. L'armée de Terre se distingue particulièrement par sa capacité à projeter, très vite et loin, des forces modulaires en fonction de la nature de l'opération ; cette capacité illustre sa faculté d'adaptation. Chaque année, 60 000 hommes auront été

---

<sup>7</sup> Dans tous les régiments, il existe un réseau d'alerte pour chaque niveau hiérarchique ; des expériences ont été tentées pour savoir, s'il était possible de rassembler, durant un week-end, en moins de deux heures les effectifs d'une unité élémentaire (plus de 100 hommes) en vue d'une action simple de service public ou de surveillance ; les résultats ont été très positifs.

<sup>8</sup> Un régiment d'infanterie est composé de : 4 compagnies de combat, une compagnie d'éclairage et d'appui, une compagnie de logistique, une compagnie de base et d'instruction, et une compagnie de réserviste.

<sup>9</sup> L'armée de Terre possédant 8 brigades interarmes a organisé la planification des activités opérationnelles selon un cycle de 16 mois partagé en quatre afin que les mêmes entités ne se retrouvent pas de projection tout le temps à la même période (par exemple période estivale ou période de fin d'année).

projetés quatre mois ou en mesure de l'être, ou encore vont partir au début de l'année suivante. Si, pour les chefs, une mission de quatre mois peut s'avérer d'une durée trop courte, pour les exécutants soumis – dans la majorité des conflits actuels – à des risques de sécurité importants et permanents, cette durée est adaptée : la motivation et l'attention ne diminuent pas durant ce laps de temps assez court car la mission n'est pas entrecoupée d'une période de permission<sup>10</sup> peu propice à la cohésion et l'efficacité de l'ensemble de la force.

- **Toute diminution d'effectifs aurait une incidence directe sur les capacités opérationnelles de l'armée de Terre à remplir toutes ses missions<sup>11</sup>**

Outre les actions de consolidation de la paix qu'elle mène (cf. supra), l'armée de Terre doit pouvoir déployer à distance avec la logistique associée et sous commandement interarmées et/ou interallié :

- soit plus de 50 000 hommes non relevables pour prendre part à un engagement majeur dans le cadre de l'Alliance ;
- soit 30 000 hommes sur un théâtre, pour une durée d'un an, avec des relèves partielles, et concomitamment 5 000 hommes relevables tous les quatre mois sur un autre théâtre (ce qui fait 15 000 hommes sur l'année),
- soit encore 20 000 hommes relevables tous les quatre mois, dans le cadre de l'Union européenne ou pour des accords de défense.

Par grande masse, son format peut être décliné ainsi :

Fonctions	Volume	Volume projetable <sup>12</sup>
<b>Combat au contact</b> (infanterie et cavalerie blindée)	34 500 H	33 000 H
<b>Appui</b> (artillerie, génie, ALAT)	27 000 H	26 000 H
<b>Logistique</b> (train, matériel, commissariat)	17 000 H	11 500 H
<b>Commandement/Renseignement</b> (états-majors opérationnels, SIC, Renseignement, forces spéciales, centres d'entraînement)	21 500H	20 500
<b>Total disponible des régiments et états-majors opérationnels</b>	100 000 H	91 000 H
<b>Socle</b> (commandement central, services, soutien général)	9 000 H	6 000 H
<b>Total disponible de l'armée de Terre sans les jeunes recrues</b>	<b>109 000 H</b>	<b>97 000</b>
<b>Jeunes recrues</b>	<b>15 500 H</b>	
	<b>124 500 H</b>	<b>97 000 H</b>
<b>En supprimant les 3 970 hommes des forces prépositionnées</b>		<b>VOLUME PROJETABLE 93 000 H</b>

<sup>10</sup> Certains pays envoient leurs unités pour des missions de six mois avec une permission de 15 jours entre les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mois ; cette formule est coûteuse et difficile à gérer pour les cadres de contact, n'est pas forcément bien perçue par les familles, ...

<sup>11</sup> Ce constat avait bien été mis en exergue lors du projet de suspension de recrutement demandé aux armées durant le deuxième semestre 2005.

<sup>12</sup> Tout militaire est projetable, mais certaines missions interdisent toute projection – par exemple, la mission de sécurité du quartier du régiment ...

Compte tenu du taux de projection actuel de l'ordre de 13 000 hommes renouvelables tous les 4 mois, ce qui représente un volume de 39 000 hommes sur une année, l'armée de Terre satisfait juste le contrat le plus dimensionnant de 50 000 hommes pour l'Alliance **(93 000 - 39 000 = 54 000 h)**. Cependant cette vision par grande masse occulte la problématique des spécialités employées pour tout type d'intervention – l'infanterie reste la reine des batailles tant elle est incontournable pour résoudre les crises de maintien de la paix et les actions de coercition en zone urbaine-. Cette vision doit aussi tenir compte des indisponibilités structurelles – stage de formation, stages de reconversion ou maladie – dont le volume est estimé à 20 % au pire des cas, mais qui serait moindre dans le cas du scénario 50 000 – menace majeure qui conduirait probablement à la suppression de tous les stages de formation–.

- **Le format de l'armée de Terre française est très similaire à celui de l'armée de Terre britannique<sup>13</sup>, contrairement à certains clichés**

L'Army comprend 108 000 hommes opérationnels auxquels il faut ajouter, pour la comparer à l'armée de Terre française à isopérimètre fonctionnel,

- 11 655 jeunes recrues à l'instruction
- et quelques unités spécifiques comme la 3<sup>e</sup> commando brigade (5 500 hommes) amphibie et comptabilisée dans les effectifs de la Royal Navy,
- comme le régiment Royal Irish (2 000 hommes) stationné en permanence en Irlande du Nord,
- comme les 2 550 hommes de Joint Force Helicoptere (l'ALAT française) rattachés pour partie à la Royal Air Force, pour partie à la Royal Navy et dont une grande partie des missions sont réalisées au profit de l'Army.
- Dans les 108 000, sont compris les 3 400 Gurkhas qui constituent des troupes étrangères « louées » par la Couronne britannique au Roi du Népal.

Avec 133 000 Britanniques, l'Army a un format comparable à l'armée de Terre française ; le nombre de civils diffère, mais la comparaison de ce volet est difficile, car chez les Britanniques de nombreuses fonctions de soutien sont externalisées.

Comme on l'a vu, le format de l'armée de Terre doit satisfaire les contrats opérationnels définis par la politique au regard des ambitions de la France et en comparaison avec les Alliés, en particulier le Royaume-Uni ; mais compte tenu du nombre important de projections, ce format doit aussi être analysé au filtre de la condition militaire<sup>14</sup>.

---

<sup>13</sup> Army : armée d'emploi qui est aussi confrontée à un rythme opérationnel soutenu.

<sup>14</sup> De nombreux jeunes engagés de l'armée de Terre ne renouvellent pas leur contrat, non par déception, mais pour servir la France dans des conditions moins contraignantes dans la police ou la gendarmerie.

- **Des matériels vétustes et soumis à un vieillissement accéléré**

Si le rythme est soutenu pour les cadres et soldats, il en est de même pour les matériels.

A l'instar des armées de Terre britannique et américaine, le taux d'activités opérationnelles génère un vieillissement accéléré du parc des engins blindés de tout modèle. Les engins blindés (le transport de troupes : VAB ; les chars blindés légers : AMX 10 RC et ERC 90 ; les engins de reconnaissance : VBL) sont fort utilisés sur tous les théâtres, et vieillissent 2 à 3 fois plus vite que la norme (un VBL parcourt aujourd'hui de l'ordre de 20 000 km par an, alors que, dans le cadre du programme, son soutien était prévu pour 8 000 km). Le transport de troupes chenillé AMX 10P, vieux de plus de 35 ans, sera prochainement remplacé par le VBCI ; de même l'artillerie se rénove avec l'arrivée du canon automoteur à roues CAESAR. Les autres engins évoqués supra – VAB, ERC 90, AMX 10 RC – ont été ou vont être partiellement rénovés, mais leur fin de vie est repoussée vers 2020 et l'évolution de ces capacités et/ou leur remplacement n'ont toujours pas été étudiés, ni programmés ; en 2020, ces matériels auront tous plus de 40 ans.

Les choix budgétaires ont conduit à retarder de nombreux nouveaux programmes terrestres, voire même la rénovation de certains équipements essentiels. Des efforts budgétaires importants sur le flux de pièces de rechange ont permis de maintenir un bon taux de disponibilité technique de ces matériels en opération et de remplir les missions lors de toutes les opérations actuelles. **Mais, si l'armée de Terre devait être engagée à hauteur de son contrat opérationnel global (opération majeure de plus de 50 000 hommes), elle devrait, comme l'a fait récemment l'armée britannique, arrêter toute activité d'entraînement en métropole, alléger les forces sur les autres théâtres en « récupérant » des unités d'infanterie ; la difficulté résiderait aussi dans la capacité industrielle à réaliser le flux<sup>15</sup> de pièces de rechange nécessaire à une opération d'une telle ampleur.**

Si on voulait poursuivre la comparaison avec l'armée britannique sur les équipements, les résultats seraient très défavorables à l'armée de Terre française<sup>16</sup>. En effet, les Britanniques dépensent globalement de l'ordre de 8 à 10 milliards d'euros de plus que la France<sup>17</sup>. Cet effort budgétaire permet aux Britanniques d'être mieux équipés et de se lancer sur une transformation importante, en particulier sur la réalisation du réseau interarmées<sup>18</sup> reliant l'ensemble des capacités en vue d'accroître leur efficacité et d'accélérer le processus de décision ; l'interopérabilité avec l'US Army étant primordiale.

---

<sup>15</sup> La constitution de stocks importants n'étant plus de mise aujourd'hui, les contraintes logistiques pourraient être importantes, sachant que, si la disponibilité est bonne en opération, elle est plus que moyenne en métropole pour l'entraînement des unités.

<sup>16</sup> Il en est de même pour les soldes

<sup>17</sup> Pour 2005-2006, le Royaume-Uni aura consacré 2,3 % de son PIB pour la Défense, la France 1,8 % (avec un fort investissement pour la dissuasion).

<sup>18</sup> NEC : *Networked Enabled Capability*.

- **Une organisation opérationnelle adaptée**

Dans le nouveau contexte international, la France n'est plus menacée par un adversaire identifié, ni à ses frontières terrestres, ni à ses approches maritimes et aériennes. Cependant « s'il n'existe plus de menaces aux frontières, il n'existe plus de frontières aux menaces » (ou plutôt aux risques). Ces risques peuvent aller de la prise d'otages de ressortissants français, à un conflit majeur dans un pays avec lequel la France a signé un accord de défense en passant par un panel important de situations de crises nécessitant des forces d'interposition ou de maintien de la paix.

Pour faire face à ces situations très différenciées, l'armée de Terre a adopté le concept de modularité et de flexibilité pour la constitution de ses forces et de ses états-majors. Sans doute en avance sur son temps, elle a créé le concept d'État-Major de Forces, entité permettant de générer le noyau dur d'un Poste de Commandement (PC) d'une opération de gestion de crise – comme le PC de l'opération BENGA à Kinshasa dans le cadre de l'UE – ; les 4 EMF peuvent aussi être regroupés pour constituer deux par deux le PC de deux divisions exigé par le contrat opérationnel de l'armée de Terre dans le cadre d'un conflit majeur.

Le niveau de la brigade interarmes (entre 6 500 et 8 000 hommes) est internationalement reconnu et constitue l'évolution majeure de la récente réforme organisationnelle américaine. C'est le bon niveau pour « multinationaliser » des forces dans le cadre d'opération de contrôle d'une crise – comme par exemple le Kosovo –. Le niveau de la brigade est aussi celui de la cohérence opérationnelle – brigade blindée, mécanisée, parachutiste, amphibie, de montagne –.

Enfin le niveau régimentaire est le niveau clé pour l'armée de Terre, car « c'est le niveau le plus fort d'identification et de référence symbolisé par le drapeau ou l'étendard et identifié par son chef<sup>19</sup> ». Cette structure constitue l'ossature du temps de paix de tous les bataillons (volume plus réduit qu'un régiment) engagés en opération. L'identité du régiment est aussi forgée par le métier principal exercé en son sein : infanterie, cavalerie blindée, transmission, ...

## **2/ Armée de Terre d'emploi : quels défis et quelles évolutions pour demain ?**

*« Tout ce qui est utile doit être encouragé,  
Tout ce qui est nuisible doit être vaincu,  
Tout ce qui est inerte doit être secoué ».*

En dix ans, le monde a bougé : le contexte géostratégique connaît une importante mutation et les menaces ont évolué ; avec la mise en place de la LOLF et l'attribution de nouvelles prérogatives du Chef d'état-major des

---

<sup>19</sup> Note sur l'esprit de corps et les traditions, EMAT, septembre 2003.

armées, les contextes financier et organisationnel ont aussi changé. L'adaptation des armées est bien un impératif, l'armée de terre identifie deux défis importants et doit dans sa démarche de transformation y apporter des réponses appropriées.

- **Défi opérationnel**

Les retours d'expérience des engagements des dix dernières années ont montré :

- que les conflits symétriques avaient disparu et étaient à moyen terme peu probables,
- que les premières phases des conflits dissymétriques<sup>20</sup>, en particulier la phase d'intervention, permettaient uniquement d'établir des conditions minimales d'apaisement, mais n'offraient pas le succès stratégique attendu,
- que cette dissymétrie devenait vite une asymétrie lors de la phase de stabilisation, voire même en phase d'intervention, lorsque l'adversaire avait trouvé le mode d'action et les moyens pour contrer la supériorité des armées occidentales.

**L'asymétrie** traduit une disparité importante des modes d'action utilisés, des moyens employés et des objectifs poursuivis ; comme on le constate en Irak, le conflit a glissé vers l'asymétrie et les modes d'action mis en œuvre choquent la morale occidentale et affaiblissent la volonté combative des nations engagées dans la coalition. Les forces terrestres sont confrontées durant leur engagement au concept des « trois blocs »<sup>21</sup> : suivant les circonstances, elle peuvent dans leur zone d'action, à quelques jours d'intervalles, soit mener des opérations de coercition ou d'action de force, soit s'interposer entre factions rivales ou encore mener une opération humanitaire ou une action civilo-militaire. Comme l'ont joué les Britanniques à Bassorah, la combinaison de ces actions est envisageable surtout en début d'opération. **Il est donc impossible de spécialiser les unités – intervention, stabilisation, humanitaire – ; les unités de l'armée de Terre doivent être polyvalentes et en mesure de remplir leur mission dans ces trois cadres d'engagement.**

Si la menace conventionnelle a disparu en Europe, la paix tant attendue n'est pas au rendez-vous ; on assiste au contraire à un regain de violence qui s'appuie sur des luttes interethniques ou claniques, sur des conflits idéologiques, sur des conflits d'hégémonie religieuse, sur des actes

---

<sup>20</sup> Le conflit dissymétrique traduit un déséquilibre entre les protagonistes en matière de performances de moyens ou de niveaux des enjeux ; la symétrie n'existe que rarement en situation conflictuelle ; avant de déclencher son action, l'attaquant aura analysé le rapport de forces et estimé que ses moyens étaient supérieurs à ceux de son adversaire pour lancer son action. Cependant, la symétrie (en partie, grâce au pouvoir égalisateur de l'atome) aura été pendant de nombreuses années effective entre l'Est et l'Ouest et aura neutralisé toute velléité d'attaque.

<sup>21</sup> Vision multinationale des opérations actuelles et futures : concept « Three Block War » du général Charles Krulak.



terroristes massifs, sur des actions subversives, sur des actes révolutionnaires, ... ou encore on pourrait assister à une potentialité d'action violente avec l'accroissement des proliférations balistique, nucléaire, biologique et chimique. Ces menaces recherchent en permanence à exploiter les faiblesses des sociétés et armées occidentales, à créer des déséquilibres opérationnels et médiatiques pour reprendre l'initiative ou retrouver une certaine supériorité.

Compte tenu de l'évolution du monde<sup>22</sup>, **les zones urbaines** vont devenir, encore plus qu'aujourd'hui, le lieu privilégié des affrontements ; elles sont devenues des enjeux stratégiques majeurs, car elles regroupent les sièges des pouvoirs politiques et économiques, les centres de réalisation médiatiques (télévision, radio), les populations. Les villes sont des caisses de résonance exceptionnelles pour les belligérants, surtout lorsque des dégâts collatéraux font suite à quelques frappes adverses – la population étant acteur et servant de bouclier ou étant victime d'erreurs opérationnelles –. En outre, les villes constituent pour les protagonistes une zone refuge pour les mouvements terroristes, les mouvements insurrectionnels et les guérillas ; elles sont, à l'instar des zones montagneuses et la jungle, les lieux où le « faible technologiquement » peut affronter le fort. A la lecture des évolutions démographiques, la guerre parmi la population<sup>23</sup> et dans les localités est le paradigme des conflits futurs.

Compte tenu de l'évolution de ce contexte opérationnel, ce qui est certain, c'est que **la résolution des conflits et des crises passe par l'action terrestre, qui devient le point d'application essentiel de l'opération interarmées lors des phases d'intervention et surtout de stabilisation.** L'objectif sera moins de détruire l'adversaire, mais de le contraindre par tout type d'action – pas uniquement militaire – à renoncer aux actions violentes ; en outre, ceci ne peut se réaliser que dans la durée.

Comme l'a montré l'attaque du 11 septembre 2001, **la distinction entre menace intérieure et menace extérieure est ténue** tant la mondialisation touche tous les volets de nos sociétés et bien sûr le volet sécuritaire. Cette menace terroriste obéit à peu de règles classiques ; les forces terrestres sont aujourd'hui déjà confrontées lors des opérations d'imposition ou de maintien de la paix à la menace terroriste, à l'insurrection armée de type guérilla.

La menace terroriste est autrement plus redoutable que la menace conventionnelle à laquelle la défense était parfaitement préparée car sa composition correspondait à une vision très cartésienne de la planification de défense. En effet, comme disait Clausewitz : « *L'adversaire représente un étalon de mesure commode puisqu'il permet de définir ses propres*

---

<sup>22</sup> On dénombre plus de 300 villes de plus d'un million d'habitants dont plus de 130 en Asie et plus de trente en Afrique. Déjà aujourd'hui, 26 mégapoles ont plus de 7 millions d'habitants ; 21 d'entre elles sont situées dans des pays émergents.

<sup>23</sup> *The utility of force*, General Sir Ruppert Smith, Penguin books, Londres, 2005.

*possibilités avec une bonne précision* ». Les difficultés majeures engendrées par la menace terroriste résident en la surprise du type et du lieu de l'acte ; l'imagination, l'audace et l'originalité sont d'autres qualités qui rendent difficile l'adaptation des forces à ce type de menace.

*« Une menace dont le champ d'action est essentiellement terrestre, systématiquement au milieu des populations et qui ne connaît pas les frontières. Une menace directe contre le territoire national et contre nos concitoyens dont l'aspiration à toujours plus de sécurité est une donnée désormais incontournable et qui doit mobiliser l'armée de Terre<sup>24</sup> ».*

- **L'armée de Terre : une armée d'emploi qui se transforme pour s'adapter au spectre élargi des missions les plus probables**

*« La transformation de l'armée de terre doit clairement marquer une rupture avec la Guerre froide, ses structures et les procédures des programmes d'armement. ... L'objectif est bien de disposer dans l'avenir d'une force entièrement dédiée aux engagements réels et aux plus probables. ... Car la finalité ultime de la transformation, c'est bien l'adaptabilité de l'outil militaire à la menace. »<sup>25</sup>*

Les Américains et Britanniques ont entamé, depuis quelques années, un processus de remodelage de leurs forces armées pour les années 2020. Il s'agit de centrer leur modèle de l'armée de Terre sur des forces dites « médianes » plus facilement projetables ; ainsi la moitié des matériels lourds serait remisee. L'armée de Terre britannique devrait comprendre deux brigades blindées lourdes, trois brigades mécanisées, une brigade d'infanterie légère, une brigade d'assaut aéromobile, une amphibie rattachée à la Navy. L'objectif britannique est de projeter 25 000 hommes avec peu de préavis.

**Ce concept de forces « médianes »** correspond aux structures actuelles de l'armée de Terre française, composée de 2 brigades blindées, 2 brigades mécanisées, 2 brigades légères blindées amphibies, 2 brigades légères protégées car possédant du moins au niveau de l'infanterie le même véhicule de transport de troupes que les brigades légères blindées. La France possède deux brigades légères spécifiques – la brigade parachutiste et la brigade d'infanterie de montagne – ; outre l'importance stratégique et tactique de l'existence de ces spécificités, ces entités sont aussi des domaines d'excellence pouvant être valorisés au niveau européen.

La réalisation du réseau interarmées sera une priorité de la transformation britannique. Avec la numérisation de l'espace de bataille, l'armée de Terre se trouve dans la même dynamique ; toutes les brigades interarmes se trouveront numérisées et ainsi seront capables de s'insérer dans tout

---

<sup>24</sup> Allocution du général d'armée Bruno Cuche, Chef d'état-major de l'armée de terre, aux stagiaires de l'EMSST, le 13 septembre 2006

<sup>25</sup> Allocution du général d'armée Bruno Cuche, Chef d'état-major de l'armée de terre, aux universités d'été de la défense, septembre 2006.

dispositif interarmées et interallié. Les technologies de l'information se trouvent bien au cœur des processus de transformation des armées occidentales ; l'interopérabilité multinationale et interarmées devient un enjeu majeur.

- **Réduite en volume au regard des besoins nécessaires au contrôle d'une ville importante**

Comme l'**engagement d'une force terrestre en zone urbaine** ne sera pas une action marginale, l'armée de Terre française doit adapter ses matériels pour être en mesure d'agir efficacement dans ce type de contexte. La force terrestre doit pouvoir compter sur une panoplie de moyens lui permettant d'obtenir la décision et d'acquérir la supériorité (ce qui sera difficile, car le milieu urbain est fortement réducteur de capacités). Du fait de ces actions en zones urbaines, le besoin en forces terrestres disponibles et efficaces ne fait que s'accroître. Les engagements récents des Alliés en Irak ont montré la nécessité d'un volume conséquent de forces terrestres pour contrôler une ville comme Bagdad, ou saisir une ville comme Falloujah. En outre, leur adaptation à la zone urbaine doit toucher des fonctions comme les systèmes de communication, les systèmes de surveillance – le brouillard de la guerre ne se trouve pas très éclairci en ville par l'apport des drones ou autres systèmes de surveillance terrestre- ; la fonction protection des unités au contact revêt une importance capitale, les engagements en zone urbaine ayant lieu à courte distance.

Avec l'arrivée du Tigre et celle du NH 90, la force terrestre pourra combattre en trois dimensions ; dans ce combat difficile qu'est la zone urbaine, la composante « aérocombat »<sup>26</sup> apportera un appui précis et de proximité et la capacité de surprendre l'adversaire ou le protagoniste par des héliportages sur les immeubles ou les points clés d'une ville à conquérir ou à contrôler.

**Les besoins de l'armée de Terre sont d'acquérir des équipements polyvalents**, adaptés à un emploi sur tout le spectre des opérations intérieures et extérieures, d'où le caractère dual et modulaire de certaines plates-formes. Ainsi, sur le front du terrorisme et de la sécurité générale, l'armée de Terre, par son implantation et ses capacités, représente un outil d'ultime recours remarquable au service de la Nation (sachant que la sécurité de notre pays peut aussi se gagner sur des théâtres extérieurs).

- **L'armée de Terre : une armée d'emploi adaptée à la mission de sécurité des Français**

Quel que soit le contrat opérationnel assigné à l'armée de Terre en matière d'opération extérieure, les missions de sécurité intérieure peuvent s'imposer comme une réalité incontournable si les attentes sécuritaires des

---

<sup>26</sup> De l'aéromobilité à l'aérocombat des forces terrestres : une rupture tactique majeure : cf. article du général Allard dans la revue *Défense nationale*, novembre 2006.

Français sont fortes sur le territoire national ; elles seront d'autant plus fortes si la terreur frappe la métropole.

A l'instar de la fonction projection/action en vue du règlement d'une crise extérieure ou d'une évacuation de ressortissants français, il faut envisager de réaliser **des projections intérieures** d'hommes et de moyens de l'armée de Terre pour **assurer la sauvegarde des intérêts de la nation et celle de la population**. Lors de l'attaque terroriste du 11 septembre 2001, les unités d'alerte « Guépard » ont été, dans la nuit suivante, projetées à Paris pour assurer la sécurité de certains points sensibles de la capitale. Aujourd'hui, presque chaque département possède sur son territoire un régiment de l'armée de Terre ; ce maillage de la métropole, de la Corse et des DOM/TOM donne à l'autorité civile départementale une capacité d'action immédiate remarquable. Afin de réaliser des économies de fonctionnement, l'armée de Terre pourrait réduire son empreinte sur le territoire national et rééquilibrer le déploiement de ces unités sur tout le pays ; ce domaine est essentiellement politique, il faudra que les hommes politiques locaux acceptent le départ d'un régiment de leur localité<sup>27</sup>.

En matière de sauvegarde du territoire national, il est certain qu'aujourd'hui le corpus juridique n'offre pas toutes les garanties d'un engagement performant de ces unités professionnelles, mais une refonte des textes datant de la Guerre froide doit pouvoir être réalisée facilement et être adaptée au nouveau contexte. L'autorité civile doit exprimer des effets à obtenir dans un cadre espace-temps donné et l'autorité militaire, en soutien de l'action principale menée par les forces de police, doit pouvoir définir ses modes d'action et les moyens à mettre en œuvre. Les forces terrestres sont toujours en mesure d'intervenir, si les moyens civils sont insuffisants, inadaptés, inexistantes ou lorsque l'urgence le justifie.

En outre, cette répartition astucieuse (qui pourrait être partiellement réduite) – un régiment/un département – confère aussi d'autres avantages, comme l'aspect socio-économique et surtout le resserrement du lien Armée-Nation, lien qui doit chercher à réaliser « la symbiose entre l'armée et la communauté nationale<sup>28</sup> », afin d'éviter que l'armée de Terre soit considérée comme un corps expéditionnaire peu utile à la Nation.

Si le terrorisme devient une menace majeure sur le territoire national, il est évident que tous les moyens de l'armée de Terre contribueront à faire baisser ce niveau de menace. Les équipements de l'armée de Terre possèdent des capacités duales ; ils peuvent parfaitement être utilisés pour

---

<sup>27</sup> Une garnison militaire active (de type régimentaire) incite les collectivités locales à la création d'équipements, à la préservation de classes ; un régiment de professionnels a un impact fort sur la vie économique d'une ville – 30 millions d'euros (salaires militaires et conjoints, contrats divers) – et ainsi œuvre directement pour l'aménagement du territoire.

<sup>28</sup> Texte de base de mars 2000 EMAT sur la directive relative aux relations de l'armée de terre avec la communauté internationale.

garder des zones sensibles, pour surveiller ou contrôler les accès d'une ville ou d'une zone sensible, pour contrôler le franchissement de frontières terrestres, ou encore pour rétablir des itinéraires suite à une catastrophe naturelle, ...

- **Défi financier et organisationnel**

Le défi financier et organisationnel est essentiel dans cette période de transformation des armées. Même si le budget de la défense est en augmentation pour 2007 et répond globalement aux objectifs fixés dans la LPM 2003-2008, la situation capacitaire de l'armée de Terre est tendue ; cela a déjà été évoqué pour le domaine du maintien en condition des matériels fort sollicités en opérations extérieures et pour les retards dans l'arrivée de certains programmes.

**La sauvegarde des capacités d'action de la force terrestre** impose un volume financier conséquent, mais réparti sur un nombre important de programmes ; pour l'élaboration de la loi de programmation prochaine, les arbitrages interarmées seront difficiles car chaque armée a lancé des programmes nouveaux bien sûr indispensables<sup>29</sup>.

La vision de la LOLF – justification au premier euro – devrait être favorable à la démarche de transformation de l'armée de Terre, armée d'emploi possédant un parc d'engins blindés vieillissants (hormis le Leclerc). Déjà, afin de réduire les coûts de Maintien en Condition Opérationnelle (MCO), l'armée de Terre envisage de mettre en place **une nouvelle politique d'emploi des parcs**. Cherchant à réaliser d'importantes économies en matière de MCO pour les matériels peu utilisés dans les opérations actuelles, ce projet, en cours d'expérimentation, consisterait à répartir différemment les systèmes d'armes. Ainsi, 4 parcs ont été identifiés : *le parc de service permanent* qui, mis en place dans les régiments, servira pour les opérations planifiées et pour l'entraînement local des unités, *le parc d'entraînement*, mis en place en permanence dans les camps et centres spécifiques d'entraînement<sup>30</sup>, *le parc d'alerte* qui sera réservé au dispositif d'alerte Guépard et enfin *le parc de gestion* qui rassemblera des matériels moins utilisés actuellement (char Leclerc, matériels d'artillerie comme le LRM et l'AUF1) en stockage longue durée, prêts à être employés en cas de conflit important. Cette politique, en rupture avec les errements antérieurs – identification de l'équipage avec son engin –, conduira à une restructuration des organismes de maintenance, à l'acquisition de lots d'outillage supplémentaires, à la construction d'infrastructure pour accueillir ces matériels. Si les résultats des expérimentations sont probants, la déclinaison de cette politique pourrait commencer au deuxième semestre 2007 ; les autres armées pourraient

---

<sup>29</sup> Les Américains et les Britanniques sont engagés dans des révisions de leur format ; l'*US Army* va augmenter ses effectifs de 30 000 h, l'*US Air Force* et l'*US Navy* vont diminuer le nombre d'avions de combat et d'entités navales. Quant aux Britanniques, la réduction de leur format (20 000 h) sera supportée par la *Royal Navy* et la *Royal Air Force*.

<sup>30</sup> Ce n'est pas au niveau du MCO que seront réalisées des économies, mais sur les coûts d'acheminement des matériels (voie ferrée, voie routière) dans les camps.

avoir des visions similaires. Pour autant, ceci ne doit pas ralentir la réalisation des programmes de rénovation en cours, ni l'arrivée des futurs matériels.

La recherche d'économie doit être réalisée à tout niveau et en permanence ; toutefois, lors des travaux de planification pour constituer la force projetée, l'aspect opérationnel doit primer ; le volume de la force ne doit pas être calculé au regard de son coût, mais de son efficacité sur le terrain. *A contrario* à capacité similaire, il est intéressant de mettre en place et d'employer le système le moins coûteux dans une vision coût global de possession<sup>31</sup>.

Des évolutions organisationnelles<sup>32</sup> sont aujourd'hui étudiées afin de répondre aux besoins opérationnels actuels. Ainsi certaines fonctions opérationnelles, comme l'artillerie, pourraient voir leur format décroître légèrement et d'autres comme l'infanterie croître comme cela avait été acté lors des travaux préparatoires à la loi de programmation 2003-2008. L'évolution des contextes opérationnels a montré que, même si la puissance de feu a son importance, l'action au contact et dans la durée devenait une règle de l'efficacité militaire. La supériorité opérationnelle passe par la connaissance de l'adversaire/belligérant et de la zone de l'engagement ainsi que par la maîtrise de la force dans un tempo des actions opérationnelles adapté à la situation. Dans les nouveaux types d'engagement, les actions d'influence peuvent être probablement plus efficaces que les actions de coercition. Toutes ces évolutions devront prendre en compte la durée des engagements terrestres et la nécessaire capacité de protection de l'ensemble des forces.

### **3/ Conclusion : cohérence, efficacité et crédibilité de la transformation de l'armée de Terre**

« *La victoire appartient à qui saura se transformer* »<sup>33</sup> : trois maîtres mots devraient guider la transformation de l'armée de Terre pour rester dans le peloton de tête des nations européennes en matière de défense et de sécurité : cohérence, efficacité, crédibilité.

**Cohérence** : les arbitrages en matière d'investissements doivent être réalisés pour répondre aux engagements les plus probables, pour faire face aux menaces les plus prégnantes, ...

---

<sup>31</sup> Par exemple, pour le contrôle de foule, il est plus économique de projeter une compagnie d'infanterie, qu'un escadron de gendarmes mobiles, car l'engagé de l'armée de Terre contractuel coûte moins cher que le gendarme mobile à statut de sous-officier ; en outre, cette compagnie pourra remplir d'autres missions opérationnelles dans le cadre de la vision « 3 blocs » des opérations.

<sup>32</sup> Evoquées par le CEMAT lors de son audition auprès de la commission de la Défense de l'Assemblée Nationale en octobre dernier.

<sup>33</sup> Stefan Georg, poète allemand cité dans le livre de Camille Rougeron « La prochaine guerre ».

**Efficacité** : aujourd'hui, l'armée de Terre d'emploi montre tous les jours ses compétences en opérations extérieures et intérieures (VIGIPIRATE ou autres grands événements) et au prix d'une très grande disponibilité des cadres et soldats pour se préparer et préparer des matériels vieillissants et fort sollicités en opération.

**Crédibilité** : pour être en mesure de répondre, dans un cadre interarmées, aux engagements futurs les plus variés (en particulier en zone urbaine), l'armée de Terre doit pouvoir mettre en œuvre des systèmes d'armes adaptés, performants et prêts à l'emploi (maintenance performante), et servis par des cadres et soldats aguerris, entraînés et motivés (importance de la condition militaire).

Préparer l'avenir en matière de défense, c'est essentiel, mais préserver des capacités utilisées tous les jours est aussi un enjeu majeur, pour **une armée de Terre qui, par ses actions sur les théâtres extérieurs et le territoire national, assure en permanence la défense des intérêts vitaux de la Nation ainsi que la sécurité des Français.**

*Les opinions exprimées ici n'engagent que la responsabilité de leur auteur.*